

EURO-CYCLES S.A

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

Informations Post AGO

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 02 Mai 2019, la Société Euro cycles publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1- Résolutions adoptées

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2018, et après avoir entendu la lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2018, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et consolidés 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2018 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice 2018	10.416.334,889 dinars
	17.481.386,481 dinars
+ Report à nouveau ex 2018	27 897 721,370 dinars
TOTAL (1)	27 897 721,370 dinars
- Dividendes à distribuer	9.720.000,000 dinars
Résultats reportés Après affectation	18.177.721.370 dinars
TOTAL (2)	0

Le dividende sera mis en paiement à raison de 1,200 Dinars par action à compter du Jeudi 20 Juin 2019.

Le Montant de ces dividendes sera prélevé sur les résultats reportés arrêtés au 31/12/2017

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer 6 250 DT (Six mille deux cent cinquante Dinars) brut soit 5 000 DT (Cinq Mille Dinars) net de tous impôts par Membre au titre des jetons de présence alloués aux Membres du conseil pour l'exercice en cours et pour chacun des exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de sa part.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolutions

L'assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

- M. HABIB ESSEYAH
- M. MOHAMED REKIK
- LA SOCIETE MG INVEST
- M. MICHELE BERAUDO

Pour les exercices 2019-2020 et 2021 et jusqu'à l'issue de L'assemblée Générale tenue en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire Décide de désigner Mme YOSRA CHELLY Expert-Comptable membre de l'Ordre des experts Comptable de Tunisie (Carte Professionnel 2019 N° 00469/1 CIN 05542551, entant que nouveau commissaire aux comptes de la société, pour trois (3) nouvelles exercices comptables, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Mme YOSRA CHELLY, présente à l'assemblée, accepte sa nomination pour les exercices 2019,2020 et 2021 et déclare qu'elle n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II- Le Bilan Après Affectation du Résultat Comptable.

BILAN

	Notes	Au 31 Décembre 2018	
		2018	2017
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	2	68 122.350	68 122.350
Moins Amortissements		-66 558.658	-57 610.249
Valeur Comptable Nette		1 563.692	10 512.101
Immobilisations Corporelles	2	18 575 123.253	15 872 358.951
Moins Amortissements		-5 924 836.755	-5 062 482.968
Valeur Comptable Nette		12 650 286.498	10 809 875.983
Immobilisations Financières	3	139 300.000	151 300.000
Moins Provisions		-	-
Total des actifs immobilisés		12 791 150.190	10 971 688.084
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		12 791 150.190	10 971 688.084
ACTIFS COURANTS	4		
Stocks	4.1	19 628 436.324	20 617 170.890
Moins Provisions		-	-
Valeur Comptable Nette		19 628 436.324	20 617 170.890
Clients et Comptes Rattachés	4.2	11 258 485.731	10 596 118.789
Moins Provisions		-104 866.004	-104 866.004
Valeur Comptable Nette		11 153 619.727	10 491 252.785
Autres actifs courants	4.3	2 462 560.091	2 500 737.473
Placements & autres actifs financiers	4.4	8 200 000.000	15 169 000.000
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	11 398 952.009	7 312 965.537
Total des actifs courants		52 843 568.151	56 091 126.685
TOTAL DES ACTIFS		65 634 718.341	67 062 814.769

BILAN**(Exprimé en Dinars)****Au 31 Décembre**

	<i>Notes</i>	2018	2017
<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>			
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
	5		
<i>Capital social</i>		8 100 000.000	8 100 000.000
<i>Réserves</i>		810 000.000	810 000.000
<i>Provisions pour risques</i>			200 000.000
<i>Résultats reportés après affectation</i>		18 177 721.370	17 481 386.481
<i>Modifications comptables</i>			-200 000.000
<i>Total des capitaux propres</i>		27 087 721 370	26 391 386 481
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>			
		27 087 721 370	26 391 386 481
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
<i>Emprunts</i>	6	1 449 152.560	2 434 487.579
<i>Autres passifs financiers</i>			
<i>Provisions pour Risques</i>		200 000.000	200 000.000
<i>Total des passifs non courants</i>		1 649 152.560	2 634 487.579
<i>Passifs courants</i>			
	7		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	7.1	7 910 839.696	9 821 784.584
<i>Autres passifs courants</i>	7.2	12 244 937.040	14 963 629.683
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	7.3	16 742 067.675	13 251 526.442
<i>Total des passifs courants</i>		36 897 844.411	38 036 940.709
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>			
		38 546 996.971	40 671 428.288
<i>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</i>			
		65 634 718.341	67 062 814.769

-TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En dinars

♠ Solde au 31 Décembre 2017	8 100 000	810 000	15 734 799	-200 000	14 169 239	38 541 387
- Affectation du résultat 2017	-	-	13 896 588	200 000	-14 169 239	-
- Distribution des dividendes	-	-	-12 150 000	-	-	-12 150 000
- Résultat de au 31 Décembre 2018	-	-	-	-	10 416 335	10 416 335
♠ Solde au 31 Décembre 2018	8 100 000	810 000	17 481 387	0	10 416 335	36 807 722
- Affectation du résultat 2018	-	-	10 416 335	0	-10 416 335	-
- Distribution des dividendes	-	-	-9 720 000	-	-	-9 720 000
♠ Solde au 31 Décembre 2018	8 100 000	810 000	18 177 722	-	0	27 087 722

EURO-CYCLES S.A

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

Informations Post AGE

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 Mai 2019, la Société Euro-Cycles publie ci-dessous les résolutions adoptées :

1^{ère} résolution :

Sur proposition du Conseil d'administration réuni le 21 Mars 2019, L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital Social de 810 000 DT (Huit cent Dix mille Dinars) par incorporation des réserves (des résultats reportés), et ce par l'émission de 810 000 actions nouvelles gratuites à répartir entre les anciens actionnaires à raison d'un (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de fixer la date du 1^{er} Janvier 2019 pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

Les actions anciennes seront négociables à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à partir du Lundi 01 Juillet 2019.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à partir du Lundi 01 Juillet 2019 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce dès leurs créations.

Les Droits d'attribution seront négociables à la Bourse des Valeurs Mobilières à partir du Lundi 01 juillet 2019.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du Lundi 01 juillet 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution :

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 06 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de huit millions neuf cent dix mille dinars (8 910 000 TND) réparti en huit cent quatre-vingt-onze mille (8 910 000) actions de (01) un dinar chacune numérotées de 01 à 8 910 000 totalement libérées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.